

Réunion du Conseil Municipal du 03 mars 2026

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le mardi 03 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Membres présents :

BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : ASTIER Elisabeth, FERNANDEZ Aurélie (excusées)

Points à l'ordre du jour :

Approbation des Comptes Financiers Uniques et affectation des résultats 2025 - Budgets Commune et Eau & Assainissement ; Confirmation de la demande de subvention dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2026 ; Avis sur l'abrogation de la Carte Communale ; Demande d'aide pour un voyage scolaire et Questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jacques BAC est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

- Approbation des Comptes Financiers Uniques et affectation des résultats 2025 - budgets Commune et Eau & Assainissement

Monsieur Frédéric LIMOUSIN, 1^{er} adjoint au Maire préside le début de la séance, Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote des CFU.

Monsieur Limousin rappelle au Conseil Municipal que les comptes administratifs et comptes de gestion sont désormais regroupés dans un même document appelé Compte Financier Unique. Suite à la panne informatique nationale rencontrée par la DGCL, les CFU ont été présentés lors de la dernière séance, il indique qu'il convient aujourd'hui de les approuver.

Les Comptes Financiers Uniques sont approuvés à l'unanimité.

Une note de présentation des CFU 2025 est disponible sur le site internet de la commune.

▪ Confirmation de la demande de subvention Fonds Cantal Solidaire 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération de la séance du 11 avril 2025 relative aux demandes de subvention dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2025-2027 ; des aides ont été sollicitées pour des travaux de voirie sur les trois années.

Aujourd'hui, il convient de confirmer au Conseil départemental la demande d'aide pour l'année 2026. Il propose à l'assemblée de confirmer la demande de subvention à hauteur de 30 % pour les travaux de voirie de Trémoulines dont le montant HT a été réévalué à 140 946,87 €.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Avis sur l'abrogation de la Carte Communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, qui détient aujourd'hui la compétence de l'urbanisme, souhaite abroger la carte communale de Prunet. En effet, lors de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en 2020, cette démarche administrative n'a pas été réalisée, elle souhaite aujourd'hui régulariser cette situation.

Vote du Conseil Municipal : Abstentions : 3 - Contre : 0 - Pour : 10

▪ Demande d'aide pour un voyage scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'aide pour un voyage scolaire, complémentaire à celles étudiées lors de la dernière séance. Elle a été reçue du collège de la Ponétie à Aurillac pour une élève domiciliée sur la commune qui va participer à un voyage en 2026.

Il propose au Conseil Municipal de verser une participation de 50 €. Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ Salle multi-activités

Les travaux sont en cours de finalisation, plusieurs réunions de fin de chantier sont programmées :

- 09/03 : pré-réception du chantier
- 24/03 : réception définitive
- 25/03 : visite de la commission de sécurité

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le règlement intérieur validé par la commission Salle ; quelques observations sont faites, elles seront prises en compte. Le règlement intérieur fera l'objet d'un arrêté municipal.

▪ **Divers**

- La permanence des élus du samedi 7 mars est annulée.
- Une coupure d'eau aura lieu à Aubugues les 4 et 5 mars afin de finaliser les connexions suite au changement de la conduite d'eau.

Tour de table

- Point sur la voirie : trous à boucher et réfections récentes à vérifier (Nadal, les Rouquets).

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Jean-Jacques BAC